



CHALLENGE DEPARTEMENTAL DE FUTSAL U11

Règlement

ART 1 : Organisation

La Commission Départementale Futsal, par délégation du comité Directeur est chargée de l'organisation du challenge U11.

45 équipes qualifiées. 5 journées + une finale sont prévues :

Les équipes absentes sur 1 des 5 tours ne peuvent participer au tour suivant

1^{er} tour : le Samedi 21 Octobre 2023 **ANNULE**

2^{ème} tour : le Samedi 4 Novembre 2023

3^{ème} tour : le Samedi 16 décembre 2023

4^{ème} tour : le Samedi 13 Janvier 2024

5^{ème} tour : le Samedi 27 Janvier 2024

Finale : le Samedi 10 Février 2024 de 9h à 18h

ART 2 : Cotation

Les classements sont établis en tenant compte des points attribués comme suit :

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 points

Match perdu : 0 point

Forfait : -1 point

Les points cumulés sur chacun des 3 plateaux sont additionnés.

Un classement est effectué après chaque journée.

A l'issue des 5 journées, les équipes présentant les meilleurs coefficients nombre de

Points par rapport au nombre de matchs joués seront invitées pour la Finale

Départementale du Samedi 10 Février 2024 (10 équipes qualifiées)

ART 3 : Arbitrage et Durée des matchs

L'arbitrage est effectué par les dirigeants des équipes qui ne jouent pas.

Les lois du jeu sont celles de la FFF. (Adapté)

Durée des matchs :

Tournoi à 3 équipes : 2 X 15 minutes

Tournoi à 4 équipes : 2 X 10 minutes

Tournoi à 5 équipes : 1 X 15 minutes

ART 4 : Qualification et participation des Joueurs

Peuvent participer à ces rencontres, tout joueur licencié du club en U10 ou U11 + 3 U9 maxi et U12F, U11F, U10F

ART 5 : Fiche de plateau

Elle est à adresser par le club recevant au District **pour le mardi suivant dernier délai**

Possibilité de scanner les feuilles sur tpiette@aisne.fff.fr

ART 6 : Réserves et réclamations

Elles sont examinées et jugées par la commission départementale compétente.

La CD Futsal statuera sur les cas particuliers et non prévus dans ce règlement